

Nantes, février 2019

Commission permanente du vendredi 8 février 2019

La Région soutient la ruralité en Mayenne

La Commission permanente du Conseil Régional, qui s'est réunie le vendredi 8 février 2019 à l'Hôtel de Région sous la présidence de Christelle Morançais, a examiné sa 1^{ère} enveloppe de l'année afin de déployer ses politiques sur le territoire régional. Elle a attribué plus de 2,8M€ dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité en Pays de la Loire dont 285 546 € à 9 projets en Mayenne. Economie, service de proximité, culture, patrimoine, autant de domaines dans lesquels la Région est présente auprès des acteurs locaux.

6 projets en Nord Mayenne

Jublains : une aide régionale de 22 500 € pour une boulangerie-pâtisserie *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce et Artisanat », l'entreprise « La Huche Romaine » va bénéficier d'une subvention pour une mise aux normes électriques, l'achat d'un nouveau four et d'une cellule de refroidissement.

Le Genest-Saint-Isle : une aide régionale de 22 500 € pour une boulangerie-pâtisserie *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce et Artisanat », l'entreprise « SARL VINCSAB » va bénéficier d'une subvention pour l'achat de matériel neuf et la réfection de la boutique à la suite du dégât des eaux dues à la tempête de juin dernier.

La Bazouges-des-Alleux : une aide régionale de 6 818 € pour aménager la voirie *(2)

Dans le but de poursuivre l'aménagement du bourg, la Commune a décidé de sécuriser la rue du Vieux Moulin, route départementale très fréquentée et reliant Martigné à Montsûrs. Les travaux consistent à faciliter l'accès d'un abribus aux enfants, ajouter des éclairages et matérialiser le carrefour de la rue du Chintre et du Vieux Moulin.

Saint-Mars-sur-la-Futaie : une aide régionale de 21 484 € pour aménager la voirie *(2)

En complément des travaux réalisés dans le centre-bourg, la municipalité va réaménager la rue de la Joie pour réduire la vitesse des véhicules, modifier le stationnement, créer des trottoirs et des passages piétons.

Jublains : une aide régionale de 8 782 € pour restaurer le Temple *(3)

Ancienne cité gallo-romaine, la Commune de Jublains conserve d'importants vestiges de cette époque dont les ruines du Temple de la Fortune classé aux Monuments Historiques depuis 1912. A ce titre, la Région apporte une aide pour restaurer les murs Est et Sud du péribole.

Pré-en-Pail-Saint-Samson : une aide régionale de 13 722 € pour restaurer l'église *(3)

Construite à la fin du XIX^{ème} siècle, l'église de Saint-Julien-des-Eglantiers a été sauvée de la destruction en 1998 grâce à la mobilisation d'une association. En cours de restauration, l'édifice est aujourd'hui soutenu par la Région pour la réfection et la repose des vitraux d'origine.

3 projets en Sud Mayenne

Niaffles : une aide régionale de 38 740 € pour aménager des espaces publics *(2)

Afin de maintenir la présence des familles sur la Commune, la municipalité va réaliser de nombreux aménagements en faveur d'espaces de loisirs et d'équipements sportifs visant à répondre à leurs besoins. Il est prévu de créer des espaces de loisirs et de jeux dans les lotissements des Chênes et de la Goupillière, de sécuriser les cheminements piétons, de réhabiliter la salle des fêtes, de mettre

aux normes d'accessibilité les vestiaires du terrain de football, d'installer un abribus et un garage à vélos à proximité des établissements scolaires.

Niaflès : une aide régionale de 1 000 € pour le Festival Rustine *(4)

L'association Octopus de Craon organise la 5^{ème} édition du festival de la Bande Dessinée du 22 au 24 février prochain. Des concerts, des expositions, des conférences et des animations seront au programme.

Cossé-le-Vivien : une aide régionale de 150 000 € pour revitaliser le centre-bourg *(2)

Dans la continuité des projets municipaux déjà entrepris dans le bourg, la Commune prévoit de redonner vie à la rue Grande en rachetant des maisons inoccupées et en les remplaçant par des logements neufs.

***(1) Dispositifs « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » / Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural (MACS) :** le Conseil régional accompagne financièrement et directement les commerces situés dans des communes en situation de fragilité commerciale en milieu rural, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la Ruralité. Ces dispositifs illustrent à la fois la volonté de la Région d'agir pour l'équité des territoires et de remettre les TPE au cœur de sa stratégie de développement économique. A l'occasion de cette Commission permanente, 30 subventions ont été attribuées pour un montant global de 228k€ en Pays de la Loire.

***(2) Pacte régional pour la ruralité :** 4 aides s'inscrivent dans le cadre du Pacte, incluant le Fonds régional de développement des Communes et le Fonds Ecole, voté en juin 2016 et traduit le combat régional pour l'équité territoriale. A l'occasion de cette Commission permanente, 41 subventions ont été attribuées pour un montant global de 1,9M€ en Pays de la Loire.

***(3) Restauration du patrimoine protégé et des édifices religieux non protégés :** la Région accompagne, en partenariat avec l'État et les Départements, les propriétaires publics et privés pour la restauration des édifices patrimoniaux. A l'occasion de cette Commission permanente, 24 subventions ont été attribuées pour un montant global de 594k€ en Pays de la Loire.

***(4) Fonds de développement culturel territorial :** la nouvelle stratégie culturelle, votée en juin 2017, affirme l'attention donnée notamment aux territoires et aux publics. Ce Fonds permet de soutenir les projets artistiques développés en dehors d'un équipement ou d'une programmation annuelle et répond ainsi à la transversalité et au décloisonnement tant attendu par les acteurs concernés. A l'occasion de cette Commission permanente, 10 subventions ont été attribuées pour un montant global de 59k€ en Pays de la Loire.

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92